



Présentation de la plateforme expérimentale de répit et d'accompagnement à la vie sociale du Pôle Keraman : accueil de soirée en semaine et VSD

*28 février 2023*

*Rendez-vous de la santé*

*Appui Conseil en Cornouaille*

[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)





# Contexte, constats, besoins ayant conduit à formaliser le projet

- Crise sanitaire et fermeture de notre service accueil de jour
- En 2020, Etude de besoins en terme d'Habitat et d'offre de service avec le soutien du CREAL : « C'est quoi Habiter, quel habitat pour demain? »
  - Auprès des personnes concernées du Pôle Keraman
  - Auprès des personnes concernées de notre liste d'attente
  - Auprès à des personnes vivant à domicile, non connues à ce jour du Pôle, mais connues des partenaires, pour favoriser ce maintien à domicile.
- Projet de Réhabilitation du Pôle Keraman et réécriture du PE



# Un projet qui s'inscrit dans le cadre d'une logique de « plateforme »

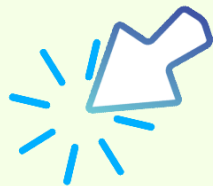
Cette plateforme propose, à partir du Pôle Keraman une palette de prestations modulables séquentielles en lien avec des demandes de :

- Répit
- De rupture d'isolement, de solitude
- De soutien à la vie sociale

Pour des personnes vivant à domicile :

- Accueil séquentiel en soirée au foyer de vie où à l'habitat Groupé
- Répit à domicile
- Activités sociales et culturelles
- Aide dans les activités de la vie quotidienne en lien avec les activités de vie sociale

## Une plateforme de répit et d'accompagnement à la vie sociale

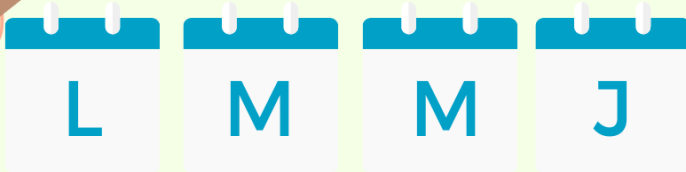


**Le dispositif accueil de soirée  
en semaine**



**Le dispositif VSD**





## Le dispositif accueil de soirée en semaine

210 jours par an,  
du lundi au jeudi  
de 17h à 21h



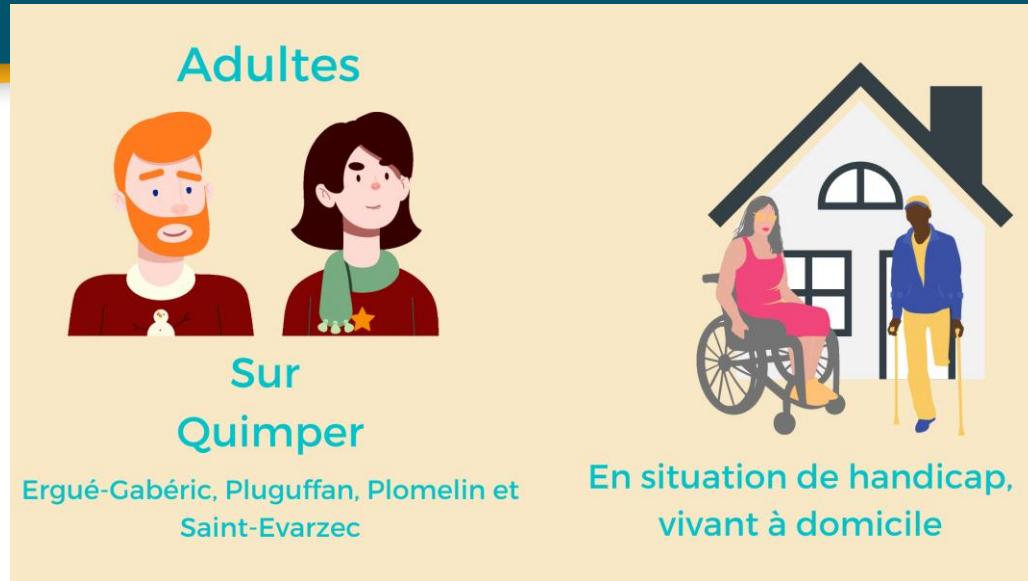
## Le dispositif VSD

365 jours par an  
Le vendredi, le  
samedi, le dimanche



A qui s'adresse cette plateforme ?





La plateforme s'adresse à des adultes :

- Agés au moins de 18 ans, en situation de handicap (hors troubles du comportements exacerbés et/ou non maîtrisés) vivant à domicile.
- A des personnes ayant une orientation vers le médico-social (orientation MDPH). La dimension soin, sollicitant une expertise professionnelle particulière (trachéo, sonde gastrique...etc.) pourra constituer une limite à l'accompagnement proposé .
- A des personnes qui ne possède pas d'orientation.



# Comment accéder à la plateforme?



Secrétariat du pôle

02 98 65 11 11

[foyer.quimper@apf.asso.fr](mailto:foyer.quimper@apf.asso.fr)

- **Participation financière de la personne :**

La fréquentation de la **personne impliquera une participation financière (comme l'actuelle participation à l'ADJ) à hauteur de 2/3 du forfait hospitalier pour un accueil de 7h**. Le montant sera divisé par 2 pour un accueil de 3,5h. La facturation ne sera pas proratisée au-delà de la demi-journée :

- Accueil de 3.5h : 6.66 €

- Accueil de 7h : 13.33 €



Merci de votre écoute ! Des Questions ?

# Pôle Keraman

